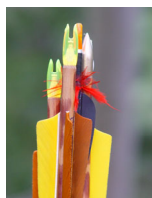




Schéma des Formations Fédérales

L'Entraîneur 1



Edition Septembre 2007

SOMMAIRE

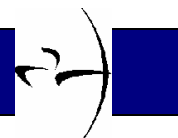


⊙ Introduction.....	3
⊙ Les tests de pré-requis.....	4
⊙ Référentiel des Activités de l'Entraîneur 1	6
Champ des activités	6
Description des activités.....	7
⊙ Référentiel de Compétences de l'Entraîneur 1	9
Les compétences transversales.....	9
Les compétences à entraîner.....	11
Les compétences à évaluer	13
⊙ Durée et modalités de la formation d'Entraîneur 1	14
Conditions d'accès	14
Organisation de la formation	14
⊙ L'examen	15
Conditions de certification.....	15
Composition du Jury.....	15

Annexe 1 : Convention de Stage

Annexe 2 : Grille d'évaluation

Introduction



Après une concertation des cadres techniques lors des colloques et des responsables régionaux chargés de la formation lors des Journées Nationales Formation, il est apparu qu'une évolution du schéma des formations fédérales était nécessaire.

En effet, l'hétérogénéité du groupe des candidats entrant en formation ne permet pas d'appréhender la totalité des thèmes du programme, décourage aussi certains stagiaires à se présenter à l'examen ou aboutit à un échec à cette même évaluation.

La formation fédérale doit permettre aux bénévoles investis dans les clubs d'assurer l'entraînement des débutants (Entraîneur 1), leur faire découvrir l'activité mais aussi leur permettre de progresser et de maîtriser les fondamentaux techniques pour préparer les archers à la compétition si ces derniers le désirent.

Les compétences acquises lors de la formation Entraîneur 2 permettra aux cadres bénévoles de préparer et de suivre leurs archers en compétition.

Nos « formateurs » doivent donc maîtriser les fondamentaux techniques pour pouvoir ensuite les transmettre aux archers débutants.

En 2004, la FFTA a mis en place une démarche d'enseignement à titre expérimental dans quatre clubs (Compiègne, Strasbourg, Cannes-Mandelieu et Agen), méthode qui a été validée. Notre objectif est de permettre à chaque encadrant de prendre connaissance de la méthodologie et de posséder les outils nécessaires à cette démarche.

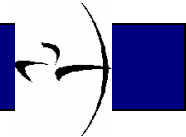
Le Comité Directeur a validé le nouveau schéma des formations qui intègre cette démarche. Afin de recentrer les contenus de formation des cadres bénévoles sur les séances pédagogiques, il se décompose ainsi :

- ▶ **les tests de « pré-requis »** : validation des connaissances institutionnelles et réglementaires, la maîtrise personnelle des fondamentaux techniques à enseigner ainsi que le projet d'entraînement du stagiaire dans le club.
- ▶ **Entraîneur 1** : l'enseignement des fondamentaux techniques aux archers en s'appuyant sur la démarche d'enseignement.
- ▶ **Entraîneur 2** : préparer les archers à la compétition en intégrant les différents facteurs de la performance.

Les diplômes sont hiérarchisés et seront reconnus pour l'obtention des nouveaux diplômes d'Etat.

Si les compétences des initiateurs et des entraîneurs de club actuels ne sont pas remises en cause, une formation complémentaire sur la démarche d'enseignement leur sera proposée afin d'obtenir les nouveaux diplômes. Elle devra être validée avant le 31 décembre 2009.

Les Tests de Pré-requis



Objectifs des tests

Ces tests permettent de valider les connaissances institutionnelles et réglementaires, la maîtrise personnelle des fondamentaux techniques à enseigner ainsi que le projet d'encadrement du candidat.

Ces tests permettent de s'assurer des acquis préalables à la formation et ainsi d'assurer une homogénéité des candidats en formation. Ils permettent de concentrer la formation d'entraîneur sur la pédagogie et l'entraînement et aussi d'alléger l'examen de la formation d'Entraîneur 1.

Conditions d'accès aux tests

- Etre licencié à la FFTA.
- La participation à une préformation n'est pas obligatoire mais conseillée. Elle est organisée par les ligues.

Les tests de pré-requis

Ils comportent 3 épreuves :

L'épreuve technique (coef. 1)

Elle comprend un test validant la maîtrise des fondamentaux techniques : **tir compté sur un blason de 80cm retourné et évidé au 7 à une distance de 10m avec un arc d'initiation avec viseur.**

L'évaluation du candidat se fait sur la maîtrise des fondamentaux techniques au regard d'une grille.

Ce test est validé si 75% des items de la grille, correspondant à des acquis techniques, sont validés (15/20).

L'Epreuve écrite (coef. 1)

Cette épreuve permet au jury d'apprécier les connaissances du candidat relatives à son rôle d'entraîneur

Elle comprend une série de 20 questions à choix multiples (4). Sa durée est de vingt minutes.

Les questions seront orientés autour de quatre domaines : **réglementaire, institutionnel, matériel, sécurité** (5 questions par thèmes).

Une bonne réponse donnera un point et une mauvaise 0 points.

L'Epreuve orale (coef. 1)

Il s'agit un entretien de 10 minutes sur le projet d'encadrement du candidat au sein de son club.

Conditions de réussite du test

Le test de pré-requis sera validé si la note de l'épreuve technique est supérieure ou égale à 15 et si la moyenne sur les trois épreuves est supérieure ou égale à 12/20.

Composition du Jury

Le jury de l'examen est composé au minimum :

- D'un élu : le Président de la Ligue ou le Président de la Commission Régionale de formation ou son représentant
- D'un cadre : le Cadre Technique de la région ou un des membres de l'équipe technique régionale titulaires d'un BEES 1.

Référentiel des activités de l'Entraîneur 1



Champ des activités

Résumé des activités

Au sein de l'équipe technique du club, (BEES et/ou cadres fédéraux) le titulaire du diplôme d'Entraîneur 1 contribue à la formation initiale des archers dans les clubs affiliés à la FFTA.

A ce titre, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, l'Entraîneur 1 exercera les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif.
- ✓ Initier les débutants à la pratique du tir à l'arc.
- ✓ Gérer le matériel d'initiation mis à sa disposition
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club.
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

Il est important de souligner le rôle déterminant de l'Entraîneur 1 dans l'approche que pourront avoir les débutants de la pratique du tir à l'arc. Par les choix qu'il effectue, il entretient directement la motivation de l'archer débutant. Il a ainsi une influence directe sur la probabilité d'une pratique durable auprès des archers initiés. Il est donc important de bien délimiter et reconnaître son rôle et sa participation à la vie du club.

Délimitation du champ d'intervention

Le cadre de ses interventions :

L'intervention de l'Entraîneur 1 se situe dans le cadre des activités des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Il entraîne à la pratique du tir à l'arc le ou les groupes d'archer débutant dont il a la charge. Il peut également contribuer à toute action de promotion ou de sensibilisation, organisée par le club de manière ponctuelle, nécessitant la découverte de la pratique pour un public novice.

Les conditions d'encadrement de la pratique :

Le nombre total d'archers qui pratiquent doit être en adéquation avec les capacités d'accueil de la structure. Le respect de ce principe permettra à tous les archers de pratiquer, en toute sécurité, une activité de qualité.

Cela étant, pour des raisons pédagogiques, le nombre des débutants à la charge de l'Entraîneur 1 devra rester inférieur ou égal à 8 archers pour une même séance.

Il peut également veiller à la sécurité des différents pas de tir dans le cadre des permanences organisées par le club. Dans ce cas, ce n'est plus la compétence du cadre qui fixe le nombre d'archers présents dans la structure, puisqu'il n'y a pas d'encadrement technique, mais plutôt la « qualité » des installations.

Pour les « Entraîneur 1 » mineurs, la présence d'une personne majeure désignée par le club est indispensable tout au long de la séance qu'il encadre.

La validité de l'utilisation du diplôme :

L'Entraîneur 1 agit au sein de l'équipe technique, sous l'autorité du Président du Club et de la commission formation mise en place, lorsque celle-ci existe. Pour être valide, son action doit s'inscrire dans le cadre des projets du club.

Enfin, pour être inscrit sur le répertoire national des cadres actifs, il doit répondre aux critères suivants :

- ✓ Etre licencié à la FFTA lors des deux dernières saisons minimum
- ✓ Posséder le diplôme d'Entraîneur 1 depuis moins de quatre ans ou
- ✓ Suivre une formation continue relative aux fonctions d'Entraîneur 1 au moins toutes les trois saisons. Ces formations continues permettent notamment de suivre les évolutions de nos formations et de leurs contenus.

Description des activités

L'Entraîneur 1 devra enseigner le tir à l'arc à ses archers selon les différentes étapes suivantes :

Etape 1 : Apprentissage des fondamentaux structurels

Les objectifs d'acquisition de cette étape sont valables pour tous les archers et se font au sein du groupe :

- il fera découvrir d'une manière globale tous les fondamentaux techniques
- il s'adaptera aux motivations et à l'investissement des archers
- il fera découvrir l'utilisation des outils
- il s'attardera sur l'acquisition* des fondamentaux techniques
- il veillera plus particulièrement à l'acquisition des placements et des postures

Dès que l'Entraîneur 1 constate la maîtrise* des placements et des postures par une grande partie des ses archers - soit environ 2000 flèches - il procède à une évaluation des archers :

Evaluation 1 : l'Entraîneur 1 mettra en place une évaluation formative permettant de contrôler l'acquisition* des placements et des postures. Le mouvement qui a été abordé dans l'étape 1, ne sera pas un critère prioritaire de l'évaluation.

Cette évaluation est un outil qui permettra, par la suite, d'individualiser l'entraînement. A noter que la « non maîtrise » des placements et des postures n'est pas un frein à l'individualisation. Chaque archer évoluant à leur rythme, l'objectif est d'adapter l'enseignement à la progression de chaque archer.

La grille d'évaluation est proposée en annexe.

Etape 2 : Apprentissage des fondamentaux fonctionnels

Les objectifs d'acquisition de cette étape seront individualisés au regard de l'évaluation 1 :

- l'entraîneur 1 individualisera les séances d'entraînement
- il veillera à la maîtrise* des placements et des postures
- il travaillera à l'acquisition* du mouvement
- il aidera l'archer à acquérir de l'autonomie
- il introduira l'utilisation du clicker en tenant compte de l'évolution de l'archer

Evaluation 2 : le support du test sera «la flèche de bronze». Durant l'épreuve, l'entraîneur évaluera la maîtrise des placements et des postures et l'acquisition du mouvement. Cette évaluation a pour objectif de valider la maîtrise des fondamentaux techniques durant une épreuve introduisant une notion de performance. Il permettra d'élaborer individuellement la phase de préparation à la compétition (pour ceux qui le désirent) ou de progression (pour les non compétiteur).

Etape 3 : Préparation à la compétition (compétiteurs) / progression (non compétiteurs)

L'objectif de cette étape est d'appréhender la compétition à partir des acquis techniques structurels et fonctionnels :

- l'entraîneur 1 individualisera toujours l'entraînement
- il travaillera avec ses archers l'automatisation* des placements et des postures
- il travaillera la maîtrise du mouvement
- il veillera à ce que l'archer développe son autonomie
- il déterminera le moment où les futurs compétiteurs pourront faire leurs premières expériences compétitives (découverte) et les accompagnera.

Pour les compétiteurs, durant cette étape, l'Entraîneur 2 pourra alors intégrer les autres facteurs de la performance pour préparer au mieux les archers à la compétition (avec détermination d'objectif).

A noter :

L'Entraîneur 1 centre son entraînement uniquement sur les fondamentaux techniques.

L'Entraîneur 2 intègre dans son entraînement les autres facteurs de la performance pour accéder à un objectif compétitif

* Définition des notions d'acquisition, maîtrise et automatisation :

Acquisition : posséder un élément technique sur un nombre de répétition réduit -10 fois de suite - dans une situation de tir sur paille à courte distance (max 20mètres).

Maîtrise : *déf. Dictionnaire : savoir faire avec finesse, précision et régularité.* Contrôler un élément technique sur un nombre de répétition important - au minimum 60 flèches - dans une situation de tir sur blason à une distance réglementaire.

Automatisation : maîtriser un élément technique, qui ne nécessite pas ou peu de contrôle attentionnelle inconsciente, sur un nombre de répétition importante - minimum 80 flèches - sur des situations successives (plusieurs fois de suite/2 à 3 compétitions) dans une situation de compétition.

Tableau récapitulatif des étapes

	Posture	Placements	Mouvements
Acquisition	Etape 1	Etape 1	Etape 2
Maîtrise	Etape2	Etape2	Etape3
Automatisation	Etape3	Etape 3	

Référentiel de compétences de l'Entraîneur 1



Les différentes activités, que nous avons décrites lors du précédent chapitre, vont nous permettre d'établir les compétences que nous souhaitons voir développer par les Entraîneurs 1 dans nos clubs. Ce référentiel de certification servira à toutes les équipes techniques régionales afin d'établir le programme et l'organisation de leurs différents stages de formation.

Les compétences que l'Entraîneur 1 doit développer appartiennent aux domaines suivants :

ENTRAINER : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 1 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par le cadre pour la rendre accessible à son public.

PRATIQUER : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur 1.

GERER : Ce domaine correspond à la gestion du parc du matériel mis à disposition dans le cadre de ses séances.

SURVEILLER : L'Entraîneur 1 veille au bon déroulement de séances, au sein de son club.

Pour chacune de ces compétences, l'Entraîneur 1, dans un souci d'éthique, respectera la réglementation relative à l'encadrement sportif et mettra tout en œuvre pour sécuriser le lieu de pratique et assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

A/ Les Compétences TRANSVERSALES

1/ Etre Capable d'enseigner en toute sécurité

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
D'appliquer les règles de sécurité individuelle	Connaît les risques de blessure Connaît les moyens de protéger l'archer	Exigeant sur le respect des consignes Explique la nécessité de porter une tenue sportive adaptée	Prévient les risques de blessure par une adaptation du matériel Développe l'autonomie des archers par rapport à l'utilisation de matériel de protection Enseigne des postures et des déplacements permettant de garantir l'intégrité physique des archers
D'appliquer les règles de sécurité collective	Sait organiser et aménager un espace de tir	Surveille la pratique du tir Formule les consignes sécuritaires simples Exigeant sur le respect des consignes	Sécurise le pas de tir (fixation des buttes de tir, zone publique...) Utilise des lignes et un espace de tir codifié Responsabilise les archers sur la gestion de la sécurité
D'agir en cas d'incident matériel	Sait réparer le matériel	Prévoit du matériel de réparation Anticipe les comportements	Trouve la solution qui règle l'incident et qui garantit la continuité de la pratique de l'ensemble des archers
D'agir en cas d'accident	Connaît les numéros d'urgence Connaît la conduite à tenir en cas d'accident	Reste calme en toute circonstance Prévoit une trousse de 1 ^{er} secours Maintient le calme au sein du groupe	Evalue l'importance de la situation Agit avec efficacité et rapidité

2/ Etre Capable d'adapter le matériel à l'archer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De régler le matériel	Connaît le fonctionnement de l'arc Connaît les différents tests de réglage	Implique l'archer dans le réglage de son matériel	Analyse les tests et intervient sur le matériel
D'entretenir le matériel	Sait entretenir le parc matériel	Différencie le matériel à réparer de celui à jeter	Colle pointes et plumes Répare un tranche fil Fait un point d'encoche Installe un repose flèche
De choisir et faire évoluer le matériel de l'archer	Connaît les tableaux de correspondance (taille et puissance arc/allonge) Connaît le matériel adapté à la démarche d'enseignement	Prévoit une marge de sécurité sur la taille de l'arc et des flèches Propose un arc de faible puissance pour favoriser l'apprentissage technique	Utilise des flèches en aluminium, des palettes sans calle, une dragonne deux doigts Adapte le matériel à l'archer et à sa progression

3 /Etre Capable d'entretenir la motivation des archers

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaît son (ses) archer(s) (disponibilité, attente, personnalité...)	S'adapte au pratiquant	Positive la formulation des consignes. Valorise les points forts de l'archer. Diversifie les situations tir

4/ Etre Capable de gérer un groupe

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De transmettre une consigne à un groupe	Sait se placer par rapport à un groupe Sait passer des consignes collectives	S'assure de la compréhension des consignes collectives auprès de chacun	Réunit le groupe autour de lui Adapte son langage Fait reformuler la consigne par un archer

B/ Les Compétences à ENTRAÎNER

1/ Etre Capable de conduire une séance sportive

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Conduire une phase d'échauffement	Connaître les différentes parties liées à la phase d'échauffement	Est convainquant, investi et rigoureux	<p>Systématise l'échauffement au début de chaque séance</p> <p>Mène la phase d'échauffement dans sa globalité selon un ordre précis.</p> <p>Responsabilise les archers sur la gestion de l'échauffement.</p> <p>Veille à la qualité de l'exécution.</p>
Conduire une phase d'étirement	Connaître un répertoire d'étirements adaptés et les muscles qu'ils sollicitent	Est convainquant, investi et rigoureux	<p>Systématise l'étirement à la fin de chaque séance</p> <p>Mène la phase d'étirement dans sa globalité selon un ordre précis.</p> <p>Responsabilise les archers sur la gestion de l'étirement.</p> <p>Veille à la qualité de l'exécution.</p>
De mettre en place une démarche sportive	Connaître les éléments véhiculant une pratique sportive	Reflète une image sportive du tir à l'arc dans sa pratique et son enseignement (tenue et attitude)	<p>Structure la séance [échauffements, travail technique, étirements...].</p> <p>Dynamise la séance.</p> <p>Impose une tenue de sport</p>

2/ Etre Capable de mettre en place une progression pédagogique

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
D'organiser les séances les unes par rapport aux autres	Connaître les étapes de progression (cf. tableau récapitulatif)	<p>Est attentif au ressenti des archers.</p> <p>Prend des informations pour évaluer la pertinence de la séance.</p> <p>S'adapte à l'évolution des archers</p>	<p>Evalue l'organisation des séances, son enseignement, les attentes et la progression des archers.</p> <p>Elabore ensuite la séance suivante</p>
De faire évoluer une situation d'apprentissage	<p>Connaître les différentes situations d'apprentissage.</p> <p>Connaître les différents pédagogiques</p>	Est disponible pour le groupe <u>et</u> les individus	Adapte l'utilisation des supports et les situations aux besoins de l'archer

3/ Etre Capable d'enseigner les fondamentaux techniques

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Les maîtriser	Connaître les éléments techniques composant la posture, les placements et le mouvement		Les présente en vue d'une assimilation par l'archer
Les décrire	Connaître les composantes de chaque élément technique (muscles, segments,...)		Fait comprendre à l'archer la logique biomécanique de chaque point technique fondamental
Les justifier	Connaître le fonctionnement mécanique de l'arc. Connaître le fonctionnement biomécanique de l'individu	Est convainquant	Argumente et illustre chaque point technique fondamental

4/ Etre Capable d'accompagner la 1^{ère} expérience compétitive

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De présenter la compétition	Connaître le fonctionnement d'une compétition	Est rigoureux, précis et méthodique	Explique l'organisation de la compétition. Organise des tirs comptés sur le même format que la compétition. Favorise l'autonomie de l'archer
Accompagner pendant la compétition	Connaître la réglementation liée à l'entraîneur. Connaître l'archer, sa stratégie de tir, son objectif	Est rassurant, positif, serein	Anticipe les réactions de l'archer. Mobilise l'archer sur l'application des consignes définies au préalable. Favorise l'autonomie

5/ Etre Capable d'utiliser les supports pédagogiques

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaître l'ensemble des outils pédagogiques et leur utilité (miroir, magnésie, image...)	Est imaginatif, créatif	Favorise l'adhésion de l'archer. Utilise ces outils en fonction des besoins des archers

6/ Etre Capable de proposer des situations en adéquation avec les qualités de l'archer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaître le comportement du/des archer(s) et ses capacités	Adopte une attitude visant à faire adhérer le(s) archer(s) à la situation pédagogique à réaliser	Fait en sorte que l'archer s'investisse dans chaque situation proposée

C/ Les Compétences à EVALUER

1/ Etre Capable d'observer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De choisir le contexte de l'observation	Connaître les critères de qualité de chaque point technique fondamental Connaître les différents critères d'observation	Se place judicieusement selon l'élément observé Est rigoureux dans l'observation	S'approprie et utilise une grille d'observation

2/ Etre Capable de mesurer et d'analyser

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De mesurer l'écart entre le réalisé et l'attendu	Connaître les différents facteurs de la performance	S'entretient avec l'archer	Trouve le ou les causes des écarts observés Donne des priorités aux points techniques à travailler

3/ Etre Capable de proposer une remédiation

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De proposer des situations en adéquation avec l'observation	Connaître les moyens nécessaires à la remédiation	Justifie et explique la nécessité de la remédiation au tireur	Construit une situation adaptée en faisant évoluer les différents paramètres (distance, support, outils, volume...)

Durée et modalités de la formation d'Entraîneur 1



Conditions d'accès

Nous différencions les conditions d'entrée à la formation et les conditions permettant d'accéder à l'examen.

Conditions d'entrée en formation

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- **Présenter une attestation de réussite aux tests de pré-requis**
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours ou une compétition sur cible anglaise inscrites au calendrier de la FFTA. Les archers titulaires d'une licence handisport sont dispensés de l'épreuve de parcours
- Fournir une convention de stage signée par le Président de Club

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

- Avoir 16 ans minimum à la date de l'examen
- Justifier d'un vécu et d'une implication dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours et une compétition sur cible anglaise inscrites au calendrier de la FFTA. Les archers titulaires d'une licence handisport sont dispensés de l'épreuve de parcours
- Justifier d'une participation à la formation

Organisation de la formation

Durée de la formation

Elle se présente sous la forme d'un stage d'une durée de **40 heures minimum**.

Il peut s'organiser sur une semaine bloquée de 5 jours ou fractionné sur plusieurs week-ends (exemple : 3 week-ends de 12 heures + une journée d'examen).

Mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de cette formation, sanctionnée par un examen, est du ressort de la ligue ou du comité régional et du cadre technique de la région.

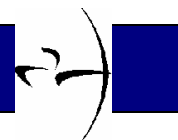
Pour mettre en place une session de formation, la ligue ou le comité régional et le cadre technique doivent inscrire leur formation sur le calendrier officiel de la fédération, disponible en permanence sur le site internet. Cette inscription prend en compte les dates de la formation, le nom de la personne responsable, auprès de laquelle il faut s'inscrire et le nom des formateurs de la session.

Avant le début du stage, le responsable de la formation devra inscrire la liste des stagiaires sur le site intranet de la fédération. Cette démarche permettra de vérifier que les candidats remplissent les conditions d'accès à celle-ci.

La Convention de stage

Entre le candidat, le club du candidat, la ligue ou le comité régional est prévu la signature d'une **convention de stage**. Elle précise les conditions dans lesquelles le candidat encadrera des débutants afin de faire valider l'épreuve orale de l'examen.

L'examen de l'Entraîneur 1



Cet examen comprend trois épreuves :

L'Épreuve pédagogique (coef. 2)

Elle comprend une séance pédagogique et un entretien. Chacune des deux épreuves est notée sur 20 points. Elles possèdent toutes les deux un coefficient 1.

La séance pédagogique

Cette épreuve consiste à encadrer un groupe d'élèves débutants (de 5 à 8 personnes) en rapport avec un thème pédagogique tiré au sort et traité pendant la formation. Cette épreuve se réalise obligatoirement avec un public réel, en condition d'entraînement.

L'évaluation de cette épreuve peut se faire sous forme de contrôle continu tout au long de la formation ou à la fin de la formation. Le candidat doit présenter par écrit sa fiche de séance.

L'encadrement de la séance dure 30 minutes. Son évaluation porte sur la capacité du candidat à gérer le groupe et les situations pédagogiques en relation avec l'objectif de la séance.

L'entretien

La séance est suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury ou les formateurs (contrôle continu). Il permet d'évaluer les capacités du candidat à analyser ses interventions et sa préparation de séance.

L'Épreuve écrite (coef. 1)

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les capacités du candidat à comprendre et à maîtriser notre activité afin de la rendre accessible aux débutants ainsi que sur des notions de pédagogie. Elle comprend une ou deux questions ouvertes. Le candidat doit développer ses idées et les argumenter. L'épreuve a une durée de 1h30.

L'Épreuve orale (coef. 2)

Le candidat doit présenter le cycle d'entraînement qu'il a mis en place durant son stage, auprès des licenciés de son club.

Le candidat expose son projet pendant 10 minutes et s'entretient avec le jury pendant 15 minutes. Cette épreuve permet d'évaluer les capacités du candidat à aménager ses séances et son cycle en rapport avec les motivations et le niveau du public de son club.

Un support écrit servira de base à l'entretien.

Conditions de certification

Pour être reçu à l'examen d'Entraîneur 1, il faut obtenir la moyenne générale. Un candidat ne peut se présenter qu'une seule fois à un même examen lors d'une saison sportive.

Composition du Jury

Le jury de l'examen est composé au minimum :

- D'un élu : Le Président de la Ligue ou le Président de la Commission Régionale de Formation ou son représentant
- D'un cadre : Le Cadre Technique de la région ou un des membres de l'Equipe Technique Régionale titulaires d'un BEES 1.

Il peut être complété par des personnes qualifiées titulaires du diplôme d'Entraîneur 1.

Toutes les épreuves sont évaluées par deux personnes. Il est important de veiller à la composition de ces binômes qui ne devront comporter, à chaque fois, qu'un seul formateur de la session. Cette mesure est destinée à bien séparer les rôles de formateur et de jury.

ANNEXE 1

PROPOSITION DE CONVENTION DE STAGE

Entre

NOM :

Date de naissance :

Adresse :

Prénom :

N° de licence :

Et

LE CLUB DE :

Téléphone :

candidat à la formation

d'Entraîneur 1

certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je m'engage à suivre la formation dans son intégralité et suis informé(e) qu'en cas d'abandon, pour quelque motif que ce soit, je ne pourrai prétendre à aucun remboursement.

Pour mener à bien cette formation, je m'engage à suivre les archers dont les noms suivent :

-
-
-
-
-
-

L'entraînement commun se déroulera :

Lieu :

Jour et horaire :

Lorsque le candidat est mineur, M. ou Mme....., majeur(e), sera présent(e) lors de toutes les séances encadrées par le candidat.

En cas d'absence, il sera remplacé par M ou Mme.....

Je soussigné(e) :

Président(e) du club de :

Soutiens la candidature de à cette formation.

Signature du candidat

Signature du Président de Club

Signature du Président de Ligue

ANNEXE 2

Nom :

Prénom :

Club :

Catégorie :

Nombre d'années de pratique du tir à l'arc :

Session 1				OBSERVATIONS
1	2	3	4	

P L A C E M E N T S	Alignements					
		Main - grip				
		Hauteur des épaules				
		Axe vertical				
		Axe horizontal				
	Prise de corde					
		3 doigts				
		2ème / 3ème phalange				
		Régularité				
	Contacts					
		Main / maxillaire / cou				
		Corde / visage				
	Régularité					
A C T I O N / M O U V E M E N T S	Orientation					
		Posture - équilibre				
		Alignement mains / cible				
		Placement CEillean/cible				
		chemin du viseur				
	Traction					
		Rythme				
		Orientation (chemin)				
		Déplacement du coude				
		Continuité				
	Libération					
		Relâchement des fléchisseurs				
		Trajectoire				
		Amplitude				
		Vitesse				
	Maintien des alignements					
C V M	Lien des actions					
	Continuité de visée					

total

TOTAL

/100